

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre-Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Lise GOUVIER, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, Dominique RAMBOZ

Secrétaire de séance : Karine CORNIER

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 10 juillet 2020.

SURPRESSEUR :

Le surpresseur est installé, il n'est pas encore en fonctionnement car les habitants doivent être informé du passage de 0.8 à 3 Bard. Cependant 3 Bard n'est pas menaçant si l'installation est aux normes.

AFFOUAGE :

Suite à la réunion du 10 septembre avec l'ONF, il n'y aura pas d'affouage pour cette année. L'affouage rend service à la commune et aux habitants, mais ce n'est pas un du. Une information communale sera faite en toute boîte.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Un projet de panneaux photovoltaïque et envisagé sur la commune. Plusieurs entreprises ont été rencontré. Ce même projet est en cours dans la commune de Loulle.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- ❖ Taxe D'aménagement : Le conseil réfléchit sur le choix de mettre en place une taxe d'aménagement avant novembre.
- ❖ SIVOS : Le budget reste identique à l'année précédente. Il est à l'équilibre. Des commissions ont été mise en place.
- ❖ Fleurissement : L'arbre des valeurs n'est plus. Il sera remplacé à la bonne saison.
- ❖ La vierge à été nettoyé, les barrières brossées.
- ❖ 3 miroirs d'agglomération vont être remplacés.
- ❖ Le robinet du cimetière fuit. Il sera remplacé par un bouton poussoir.
- ❖ Communauté de Communes : réélection de M Clément Pernot en qualité de président.
- ❖ Commission communale des impôts directs. Des titulaires et des suppléants ont été tirés au sort.
- ❖ Devis sécurité (extincteurs, éclairage de sécurité) sont à l'étude.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Compte tenu de la crise sanitaire, l'opération brioche est reportée.
- ✓ Suite à l'affichage public, une seule candidature a été reçu pour le recensement de la population : Martine Gindre. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.
- ✓ Bornage de la parcelle 49 : Un accord de principe sera passé concernant les limites de propriétés.
- ✓ Le bar vat être ouvert un dimanche d'octobre.
- ✓ Le coffret électrique au marais pour les pompiers : il sera sécurisé pour l'accès.
- ✓ A la demande de certains conseillers, une visite des communaux vat être faite avec l'accord des propriétaires.

Séance levée à 23h25.

